



Julien Mauffrey rejoint l'ASPIM en qualité de Directeur des Etudes

10 rue La Boétie
75008 Paris

T +33 (0)1 44 90 60 00
F +33 (0)1 44 90 60 05

contact@aspim.fr
www.aspim.fr

Julien Mauffrey rejoint l'Association française des sociétés de placement immobilier (ASPIM) en qualité de Directeur des Etudes. Agé de 37 ans, Julien est diplômé de la *Kedge Business School* et cumule 12 années d'expérience dans l'immobilier commercial. Après avoir débuté sa carrière dans le conseil en géomarketing et urbanisme commercial, Julien a rejoint les sociétés foncières *Corio* puis *Hammerson* en tant que responsable des *data* pour le suivi des performances.

Placé sous l'autorité d'Arnaud Dewachter, Délégué général de l'Association, Julien Mauffrey aura pour mission de développer et suivre un outil de collecte, de traitement et de diffusion des données liées à l'actif, au passif et à l'impact socio-économique des fonds immobiliers. Il produira aussi les études nécessaires aux travaux de l'ASPIM et permettra ainsi à ses adhérents, ses interlocuteurs et les acteurs de la Place de bénéficier d'une connaissance approfondie de ce secteur et de son évolution dans le temps.

Frédéric Bôl, Président de l'ASPIM, déclare : « *l'industrie immobilière doit se mettre dès à présent en marche devant l'émergence progressive du Big Data, un des enjeux principaux du XXI^{ème} siècle. L'ASPIM prendra sa part à l'effort gigantesque qui attend la profession en développant les moyens notamment numériques nécessaires. Julien nous aidera à franchir cette étape de la feuille de route que j'ai développée devant le Conseil d'administration de l'ASPIM* ».

Julien Mauffrey déclare : « *je rejoins avec enthousiasme une association dynamique, représentative d'un secteur immobilier en pleine expansion et porteuse d'un projet complexe, ambitieux et indispensable au bon développement de ce secteur professionnel* ».

A PROPOS DE L'ASPIM

L'Association française des Sociétés de Placement Immobilier (ASPIM) est la structure de représentation de la gestion des fonds immobiliers non cotés que sont principalement les SCPI et les OPCI.

Dans ses relations avec les autorités françaises et internationales en charge des sujets intéressant ses adhérents, sociétés de gestion agréées par l'AMF, l'ASPIM défend et promeut les intérêts des investisseurs de ces fonds et s'attache à démontrer les apports à l'économie nationale de ce secteur professionnel.

L'ASPIM est en particulier à l'origine de la création en 2006 de l'OPCI, nouvelle formule d'investissement destinée aux particuliers et aux investisseurs institutionnels, et de la récente réforme du cadre juridique des SCPI, à l'occasion de la transposition en droit français de la directive AIFM.

Relations presse ASPIM

Christophe Kacy

Tél. : 01 44 90 60 00

c.kacy@aspim.fr